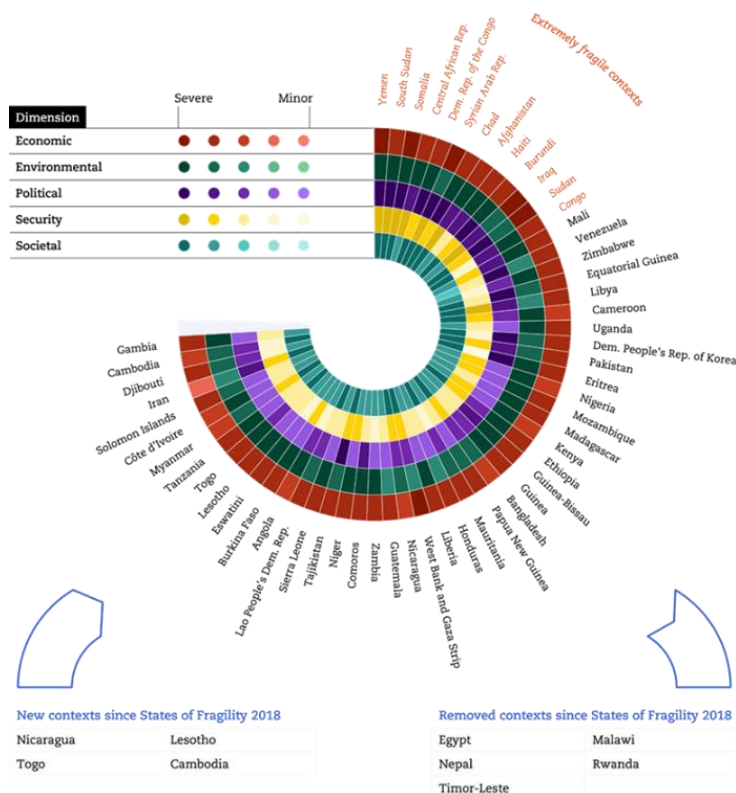


Outil « Analyse de la fragilité »

L'analyse de la fragilité fait partie de la boîte à outils GPSC pour l'analyse du contexte, qui comprend également la cartographie des acteurs et les 4A, ainsi que les connecteurs et les séparateurs. L'objectif de cet outil est de donner des orientations au personnel de la DDC sur les éléments essentiels à prendre en compte lors de l'évaluation des fragilités existantes aux niveaux stratégique et opérationnel. Ce document complète l'appui institutionnel et les conseils fournis sur demande par l'Unité FCHR.



Historique

L'approche de la DDC en matière de fragilité est alignée sur le cadre multidimensionnel de la fragilité de l'OCDE/DAC. Ce cadre comprend les cinq dimensions suivantes: politique, sécuritaire, sociétale, environnementale et économique. Il mesure chaque dimension sur un spectre d'intensité basé sur la combinaison de l'exposition aux risques et des capacités d'adaptation connexes de l'État, des systèmes et/ou des communautés pour gérer, absorber ou atténuer ces risques. Le cadre s'appuie sur la reconnaissance du fait que la fragilité influence les États et les sociétés de différentes manières, affectant non seulement les contextes touchés par les conflits ou la violence, mais tous les pays à un certain degré.

Objectif de l'outil

L'outil vise à évaluer, dans un secteur/contexte donné, les facteurs qui ont un impact sur les efforts humanitaires, de développement et de consolidation de la paix dans les cinq dimensions de la fragilité, ainsi qu'à identifier les points d'entrée permettant à la Suisse de contribuer à la réduction ou à l'atténuation des risques et au renforcement des capacités d'adaptation.

Comment utiliser l'analyse de la fragilité?

L'analyse de la fragilité est basée sur une analyse qualitative qui examine les champs d'observation liés à chaque dimension du cadre de fragilité, en distinguant : (i) les enjeux (risques), (ii) les causes profondes, (iii) les capacités d'adaptation et (iv) les points d'entrée pour la Suisse.

Elle s'appuie sur les connaissances contextuelles des participants, qui peuvent être complétées par d'autres sources. L'analyse doit être réalisée collectivement, en incluant des collègues des piliers humanitaire, développement et paix au sein de la représentation. Des partenaires ou des personnes ressources peuvent être invités lorsqu'ils sont jugés pertinents. Il est particulièrement utile de mener l'évaluation de la fragilité lors de la conception d'un nouveau projet ou d'une nouvelle phase, ou lors de l'examen d'un secteur d'intervention dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme pays. Il est également recommandé de lier l'évaluation de la fragilité à l'exercice MERV. L'évaluation de la fragilité peut être réévaluée chaque fois qu'un contexte ou une situation change de manière significative.

ANALYSE DE LA FRAGILITÉ

Fragilité politique

<i>Champs d'observation (CO)</i>	<i>Quels sont les enjeux et les risques associés (impact, effets de la fragilité) dans le CO ?</i>	<i>Quelles sont les causes profondes de la fragilité dans le CO ?</i>	<i>Quelles sont les capacités d'adaptation existantes dans le CO?</i>	<i>Quels sont les points d'entrée de la Suisse pour réduire ou atténuer les risques et renforcer les capacités d'adaptation des organisations dans le CO ?</i>
Gouvernance et institutions de l'État : responsabilité des institutions publiques (porteurs d'obligation) existence de mécanismes de contrôle ainsi que disponibilité, accessibilité, accessibilité financière et qualité des services publics.				
Droits humains, justice et État de droit : Respect des normes et standards internationaux en matière de droits humains et prévalence de l'État de droit (par exemple, séparation des pouvoirs, indépendance du pouvoir judiciaire, accès à la justice et égalité devant la loi, contrôle public, accès aux recours et réponses efficaces aux violations des droits).				
Égalité des sexes et LNOB : participation significative de tous les acteurs concernés, y compris les groupes marginalisés, aux affaires politiques, économiques, sociales et culturelles et à la prise de décision.				

Fragilité économique				
<i>Champs d'observation (CO)</i>	<i>Quels sont les enjeux et les risques associés (impact, effets de la fragilité) dans le CO ?</i>	<i>Quelles sont les causes profondes de la fragilité dans le CO ?</i>	<i>Quelles sont les capacités d'adaptation existantes dans le CO?</i>	<i>Quels sont les points d'entrée de la Suisse pour réduire ou atténuer les risques et renforcer les capacités d'adaptation dans le CO?</i>
Marché du travail : Diversification du secteur économique, y compris la part du secteur formel par rapport au secteur informel et la dépendance vis-à-vis des ressources naturelles.				
Emplois / travail décent : qualité du travail (par exemple, salaires équitables, conditions de travail sûres et saines, sécurité sociale / protection sociale, garantie du droit de former des syndicats et de s'y affilier) ; accès égal au marché du travail pour tous, y compris les femmes et les groupes marginalisés ;				
Éducation et développement des compétences professionnelles : inclusivité, accessibilité et qualité du système éducatif, ainsi que du développement des compétences professionnelles ;				
Sécurité alimentaire / droit à l'alimentation : accès à un approvisionnement alimentaire adéquat pour tous les groupes de population et degré éventuel de volatilité des prix alimentaires ;				

Fragilité sociétale				
<i>Champs d'observation (CO)</i>	<i>Quels sont les enjeux et les risques associés (impact, effets de la fragilité) dans le CO ?</i>	<i>Quelles sont les causes profondes de la fragilité dans le CO ?</i>	<i>Quelles sont les capacités d'adaptation existantes dans le CO ?</i>	<i>Quels sont les points d'entrée de la Suisse pour réduire ou atténuer les risques et renforcer les capacités d'adaptation dans le CO ?</i>
Inégalité : inégalité entre les femmes et les hommes (inégalité entre les sexes) ainsi qu'entre les groupes sociaux concernant la langue, l'ethnie, la religion, la race, la région ou la caste (inégalité horizontale) ;				
Espace pour la société civile : niveau de répression des organisations de la société civile (OSC) et/ou environnement participatif pour les OSC				
Population réfugiée : intégration / exclusion des groupes déracinés (réfugiés et personnes déplacées intérieur PDI), y compris l'accès aux services de base et le respect de leurs droits humains ;				
La confiance du public : la confiance dans les autorités et les institutions ainsi que la confiance entre les groupes de population ;				

Fragilité liée à la sécurité				
Champs d'observation (CO)	Quels sont les enjeux et les risques associés (impact, effets de la fragilité) dans le CO ?	Quelles sont les causes profondes de la fragilité dans le CO ?	Quelles sont les capacités d'adaptation existantes dans le CO?	Quels sont les points d'entrée de la Suisse pour réduire ou atténuer les risques et renforcer les capacités d'adaptation dans le CO?
Violence et conflits : qualité des relations entre l'État et la société et de la cohésion sociale ; formes existantes de violence (violence physique, sexuelle, psychologique, culturelle, ainsi que privation ou négligence), y compris les conflits armés et les causalités liées à la violence exercée par des acteurs étatiques et non étatiques ;				
Gouvernance du secteur de la sécurité : satisfaction de la population concernant la gouvernance (responsabilité, transparence, efficacité, efficience et engagement de la société civile) du secteur de la sécurité, y compris le rôle et les performances des prestataires de sécurité publics, privés et commerciaux, ainsi que des organes de gestion et de contrôle ;				

Fragilité environnementale

Champs d'observation (CO)	Quels sont les enjeux et les risques associés (impact, effets de la fragilité) dans le CO ?	Quelles sont les causes profondes de la fragilité dans le CO ?	Quelles sont les capacités d'adaptation existantes dans le CO?	Quels sont les points d'entrée de la Suisse pour réduire ou atténuer les risques et renforcer les capacités d'adaptation dans le CO?
Changement climatique : exposition et vulnérabilité aux impacts du changement climatique (c'est-à-dire la variabilité du climat et les changements à long terme des précipitations/de la température/de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques et météorologiques, l'épuisement des ressources, l'élévation du niveau de la mer) ; capacité d'adaptation et infrastructures (plans d'adaptation, pratiques agricoles, etc.) ;				
Gestion des ressources naturelles : bonne gouvernance et gestion durable des ressources naturelles et protection de l'environnement (par exemple, systèmes d'irrigation, forêts, gestion des écosystèmes, gestion des déchets, zones protégées, lutte contre les risques environnementaux tels que la désertification, la déforestation,				

les crimes contre l'environnement, etc ;				
Risque de catastrophe : exposition et vulnérabilité aux risques naturels (tremblements de terre, glissements de terrain, tsunamis, inondations, tempêtes, incendies de forêt et sécheresse) ainsi que gestion des risques de catastrophe et réponse (y compris les systèmes d'alerte précoce et les infrastructures physiques) ;				
Situation sanitaire : Prévalence des maladies infectieuses et des décès qui y sont liés ainsi que la garantie du droit à la santé ;				

Unité FCHR, version F, avril 2022